

Visibilité de nuit

Soyez éclairé dans l'obscurité!



La nuit, tous les chats sont gris

L'œil humain est ainsi fait qu'il lui est plus difficile de percevoir les couleurs et les détails de nuit. Cette particularité se répercute sur la sécurité dans la circulation routière. De nuit, les piétons et les cyclistes courent un risque d'accident trois fois plus élevé que de jour. Ce risque peut même décupler en cas de pluie, neige et contre-jour. Le bpa vous fournit quelques idées lumineuses.

Soyez bien visible!

Les personnes qui portent des vêtements sombres et les vélos sans éclairage ou munis d'un éclairage insuffisant sont difficiles à percevoir de nuit. De plus, la pluie diminue encore la visibilité. Les enfants sur le chemin de l'école en hiver, les conducteurs de deux-roues et les joggeurs sur des routes

mal éclairées sont particulièrement en danger. Si vous portez des habits foncés, un automobiliste ne vous percevra qu'à 25 mètres de distance, ce qui ne lui laisse pas assez de temps pour réagir. Par contre, si vous portez des accessoires réfléchissants, vous serez perceptible à une distance de 140 mètres.



Avec des accessoires réfléchissants, vous êtes visible à 140 m déjà!

Pour y voir plus clair

Des idées lumineuses pour les piétons et les cyclistes

Les têtes intelligentes se protègent aussi dans l'obscurité! Portez donc des vêtements clairs et des accessoires réfléchissants qui vous rendront visibles loin à la ronde.

Piétons

Portez des flash-semelles, des brassards ou ornez les vêtements, sacs à dos ou cartables de pendentifs et d'autocollants réfléchissants. Utilisez un parapluie pourvu de matériel réfléchissant. Les magasins de sport proposent aux joggeurs des vêtements spéciaux ainsi que des brassards et des bandeaux réfléchissants.

Cyclistes

L'éclairage ainsi que des catadioptres avant, arrière et sur les pédales sont prescrits par la loi. Nous vous recommandons d'utiliser un éclairage fixe et de le contrôler régulièrement. Des catadioptres fixés aux rayons, des gants et des pinces à vélo réfléchissants augmenteront encore votre sécurité de nuit.

Le bpa teste le matériel réfléchissant. Une liste des produits recommandés munis du label de sécurité du bpa se trouve sur www.bpa.ch.



Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers. Plus d'informations sur www.bpa.ch.

Pour en savoir plus

Le bpa vous recommande aussi les brochures suivantes:

- 3.003 Zones 30
- 3.006 Route et lois physiques
- 3.007 Alcool au volant
- 3.013 Fatigue au volant
- 3.017 Premiers pas dans la circulation routière
- 3.018 Faire du vélo
- 3.020 Faire du VTT
- 3.021 Faire de la moto
- 3.022 Enfants sur le chemin de l'école
- 3.025 Engins assimilés à des véhicules
- 3.029 Giratoires
- 3.031 Age et conduite automobile
- 3.055 A vélo avec votre enfant
- 3.059 Sièges d'enfants TCS/bpa

Ces brochures et de nombreuses autres publications peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées au format PDF sur www.bpa.ch.

© bpa 2011, reproduction souhaitée avec mention de la source; imprimé sur papier FSC